Mémoire

Il faut dire non au Projet GNL Saguenay

Roger Pomerleau

Drummondville

Le 19 octobre 2020

Depuis quelques années, l'industrie pétrolière albertaine périclite. Koch Oil Sands, Statoil, Total, Shell et d'autres géants du pétrole ont retiré leurs billes de cette province et les Albertains tentent désespérément de trouver de nouveaux débouchés pour ces produits, plutôt que de se lancer dans une diversification tous azimuts de leur économie, ce que la ville de Drummondville a fait avec brio quand son industrie de textile est morte. Le projet GNL Saguenay ne constitue donc dans ce cas que l'une des avenues privilégiées pour soutenir l'industrie pétrolière moribonde de l'ouest. Mais le Québec n'a d'aucune façon à gaspiller son argent pour soutenir une industrie qui est déjà sur le respirateur artificiel.

L'on pourrait croire bien sûr qu'à court terme cette situation ne résulte que du bas prix international du pétrole brut, mais le mal est beaucoup plus profond que ça. À moyen terme, en effet, l'ère du pétrole tire à sa fin, c'est du moins ce que nous déclare nul autre que Noah Smith, chroniqueur à Bloomberg opinion (https://www.bloomberg.com/opinion/articles/2019-10-29/oil-age-is-coming-to-a-close-sooner-than-we-think). Faut-il rappeler que M. Bloomberg fait partie de la vingtaine d'hommes d'affaires les plus riches du monde.

"L'industrie pétrolière est confrontée à un avenir incertain", nous dit M. Smith. Le monde se réveille rapidement à la gravité et à l'immédiateté de la menace du changement climatique. Dans le même temps, les véhicules électriques deviennent asses bon marché pour concurrencer les moteurs à combustion interne. Bloomberg s'attend à ce que l'électricité commence à prendre le relais dans une dizaine d'années. (…) La marche de la technologie signifie que les jours du pétrole sont comptés. Et pour le bien de la planète, cette transition doit se faire aussi vite que possible. Mais cela ne signifie pas que les gens qui ont donné leur vie pour obtenir de l'énergie hors du sol devraient avoir à souffrir, conclut M. Smith.

Ainsi donc l'Alberta tente de sauver ses meubles en nous proposant de construire au nord du Québec en direction du Saguenay un pipeline gazier de 750 Km de long et d'ériger là une usine de gaz naturel ou le gaz de l'ouest canadien serait liquéfié au moyen de l'hydroélectricité produite au Québec (excellent moyen de transformer l'énergie propre dont nous sommes si fiers en énergie sale). Part la suite expédier le tout on ne sait où encore par des méthaniers géants transitant par le fjord et le fleuve Saint-Laurent. On nous garantirait, selon les promoteurs de ce projet, des bénéfices substantiels et une création d'emplois extraordinaire, certains auraient même été jusqu'à parler de 10,000 emplois pour la construction et 1100 emplois pour l'opération de l'usine.

Le Ministre de l'économie et de l'innovation du Québec, M. Pierre Fitzgibbon a déclaré à propos de cette entreprise contestée par plusieurs : "La science, dictera la décision sur le GNL Québec."

Ayant moi-même travaillé dans la construction pendant 25 ans, comme menuisier d'abord, puis comme constructeur de maisons unifamiliales, et ce tout en suivant des cours en évaluation de coûts de revient. J'ai des raisons suffisantes pour une forte présomption à l'effet qu'on ne trouvera pas assez de travailleurs qualifiés pour construire ce pipeline… Ils seront en train de démanteler l'ancien pont Champlain, de participer au boom immobilier de Montréal ou de travailler à tous les projets que le gouvernement veut rapidement mettre en marche : routes, agrandissements ou

rénovations d'écoles ou d'hôpitaux, sans compter le Rem, la ligne bleue du métro et la réfection du tunnel Hippolyte Lafontaine. M. Fitzgibbon aurait tout intérêt, selon moi, à vérifier mes allégations auprès de l'Office de la Construction du Québec (OCQ) ou encore de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ).

On a manqué de personnel de la santé et de personnel en éducation, il serait dommage qu'en troisième prise on manque de monde pour construire un pipeline auquel le gouvernement semble attacher beaucoup d'importance.

Par la même occasion en regardant les bénéfices qu'on nous fait miroiter, M. Fitzgibbon aurait également avantage à demander à M. Warren Buffet pourquoi il s'est retiré de ce consortium, auquel il avait envisagé d'avancer 4 milliards. Monsieur Buffet, on le sait, est l'un des meilleurs analystes en investissement d'Amérique du Nord, ce qui l'a rendu immensément riche, et qui demande à son gouvernement de le taxer davantage (ce qui mérite des éloges).

Quant à notre premier ministre M. Legault, il a déclaré clairement : Le projet GNL doit passer par le BAPE et aussi passer le test de l'acceptabilité sociale.

Pour commencer prenons conscience du fait que l'examen du plus grand projet industriel de l'histoire du Québec sera présidé par M. Denis Bergeron, qui est membre du BAPE depuis juin 2011. Selon ce que précise son curriculum vitae publié par l'organisme, il a été vérificateur consultant pour l'Association canadienne de l'industrie

de la Chimie (ACIC) de 1995 à 2011. L'ACIC est présentée par le gouvernement fédéral comme la principale association représentant les intérêts des sociétés pétrochimiques au Canada. Tout ça ressemble étrangement au fait d'avoir mis un lapin en charge de la salade.

Quant au mandat du BAPE, il doit se restreindre strictement à ce que le projet implique pour le territoire du Québec. Et voici ce qu'en disait M. Michel David, journaliste, le 4 juin 2019 dans le journal Le Devoir : " De l'extraction du gaz de schiste Albertain à sa sortie de l'usine de liquéfaction, les émissions annuelles de GES équivaudraient au total des réductions depuis 1990. Dissocier à des fins d'évaluation les GES émis en amont de ceux qui le seraient sur le territoire Québécois relève de la fraude intellectuelle."

De plus, dans une lettre publiée le 1 er juin 2019 dans le journal Le Devoir, un groupe de 160 scientifiques réclamait l'abandon pur et simple du projet GNL Saguenay.

Pour l'ensemble de ces raisons, il faut dire non à toute cette affaire et concentrer nos énergies à faire grandir un Québec vert et prospère en conformité avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Fin du document